

Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

**MARCHE DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES
DOSSIER DE PRESELECTION**

Émis le : Mardi 24 Juin 2025

BON A LANCER

Pour les prestations de : Conception et mise en œuvre
d'une solution de gestion des consignations et
déconsignations au profit de la CDC Bénin.

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DCP_105956

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : DCP (X1.P2)

Juin 2025



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Conception et mise en œuvre d'une solution de gestion des consignations et déconsignations au profit de la CDC Bénin.

Référence du marché : PI_DCP_105956

Avis N° : AIMI 005/CDCB/DG/PRMP/2025 du 24/06/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), version n°2, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **29 avril 2025**.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds, afin de financer les activités inscrites au PTA 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la **conception et mise en œuvre d'une solution de gestion des consignations et déconsignations au profit de la CDC Bénin**.
3. Les prestations comprennent la **mise à disposition d'experts informaticiens dans le cadre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de projets informatiques au profit de la CDC Bénin**. L'objectif général de la mission est la mise en place d'une plateforme numérique dédiée aux partenaires afin de digitaliser et fluidifier les processus de consignations et de déconsignations. Cette plateforme vise à assurer une interaction sécurisée entre la CDC Bénin et ses partenaires, notamment les greffiers en chef, les notaires, les huissiers, les avocats, les agences publiques (telles l'ANRACS), les sociétés distributrices d'hydrocarbures, les opérateurs télécoms, etc..

De façon spécifique, il s'agira pour le cabinet de :

- **Automatiser et optimiser les procédures de consignment et de déconsignation** : Mettre en place un processus entièrement digitalisé afin de réduire les délais de traitement, minimiser les interventions manuelles et garantir une exécution fluide et efficace des opérations.
- **Renforcer la traçabilité et la transparence des transactions** :
 - Assurer un suivi en temps réel des consignations et déconsignations grâce à des mécanismes avancés de journalisation et de reporting.
 - Garantir l'intégrité des données en permettant aux parties prenantes de consulter l'historique des transactions à tout moment.
- **Permettre une exploitation stratégique et opérationnelle des données** :
 - Offrir aux partenaires un état en temps réel des consignations et transactions.

BON A LANCER

- Délivrer des data products pertinents et efficaces en directions du gouvernement et de toute organisation habilitée.
 - **Faciliter l'accès et l'utilisation des services pour les partenaires :**
 - Offrir une interface ergonomique et intuitive, accessible via un portail sécurisé permettant aux partenaires d'effectuer leurs demandes en toute autonomie.
 - Intégrer des guides interactifs et des vidéos explicatives pour accompagner les utilisateurs dans la prise en main de la plateforme.
 - **Garantir un haut niveau de sécurité des données et des accès :**
 - Implémenter des mécanismes de chiffrement avancés pour protéger les informations sensibles.
 - Garantir la conformité avec les dispositions applicables de l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP) et du Code du Numérique.
 - Garantir le respect de la politique de développement sécurité et la charte de développement sécurisé de la CDC BENIN
 - Mettre en place une authentification forte (MFA, SSO) et une gestion stricte des autorisations d'accès pour limiter les risques de fraude et d'usurpation.
 - **Garantir le respect des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :**
 - La collecte et la centralisation des informations d'identification des partenaires
 - Permettre l'agrégation des flux d'opérations de consignation et de déconsignation / déconsignation par partenaire et par période
 - Permettre la génération d'alerte sur les flux entrants de consignations à partir des seuils à paramétrer
 - **Assurer l'interopérabilité avec les systèmes internes et services tiers :**
 - Développer une architecture ouverte et modulaire, permettant une intégration fluide avec les systèmes existants de la CDCB (SI financier, comptable, documentaire, etc.).
 - Prendre en charge l'échange sécurisé de données via des API, facilitant la connexion avec des services externes (Autorités réglementaires, partenaires institutionnels).
4. Le délai de réalisation de la mission est de **douze (12) mois**.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du consultant en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du consultant dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du consultant dans le domaine des

prestations, organisation technique et managériale du consultant, liste du personnel professionnel à affecter à la mission, etc.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis¹. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

¹ La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	- Inscription du domaine « déploiement de solutions informatiques » sur le RCCM ou les Statuts. (10 points) - Non-inscription du domaine « déploiement de solutions informatiques » sur le RCCM ou les Statuts. (00 point)	Le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[25]	• Pour les anciens cabinets Avoir réalisé au moins cinq (05) missions de déploiement de solution informatique au profit de l'administration, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours : - 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) à raison de 5 pts ; - 01 expérience non complète = 00 pt • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence - Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau d'étude BAC + 5 en informatique spécialité systèmes d'information avec une ancienneté de 20 ans (05 points) : Diplôme valide = 05 pts	• Pour les anciens cabinets Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Diplôme non valide = 00 pt ; Avoir participé au cours des 10 dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours à la réalisation d'au moins cinq (05) missions de de déploiement de solution informatique au profit de l'administration, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé : 20 points à raison de 4 points par mission justifiée.	du personnel d'encadrement à savoir attestation de travail ou attestation de participation ou attestation de bonne fin d'exécution.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[50]	Pour les anciens cabinets Avoir réalisé au moins deux (02) missions de déploiement de solution de gestion intégrée (ERP) au profit de l'administration, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé au cours des dix (10) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) : - 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) à raison de 25 pts ; - Une expérience non complète = 00 pt Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence	Pour les anciens cabinets Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Le personnel d'encadrement doit participer au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours à la réalisation d'au moins deux (02) missions de déploiement de solution de gestion intégrée (ERP) au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes : 50 points à raison de 25 points par mission justifiée.	du personnel d'encadrement à savoir attestation de travail ou attestation de participation ou attestation de bonne fin d'exécution.
4. Organisation technique et managériale du cabinet	[05]	- Note de Présentation du cabinet = 2,5 pts - Absence de la note de présentation du cabinet= 00 pt - Organigramme = 2,5 pts - Absence d'organigramme = 00 pt	Note de présentation du Cabinet et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	➤ Liste du personnel professionnel à affecté à la mission datée, signée et cachetée à raison de 01 pts : Liste valide (comportant tout le personnel requis, datée, signée et cachetée) = 01 pts Liste non valide = 00 pt ➤ <u>Composition de la liste</u> : ○ <u>Chef de mission</u> : Titulaire d'un diplôme minimum de BAC+5 en informatique spécialité management des systèmes d'information ou réseaux informatique et télécommunication	Liste du personnel et copie simple des diplômes. BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		et ayant au moins dix (10) années expériences en AMOA et/ou AMOE. (2 points) : - Diplôme valide (BAC+5 en informatique spécialité management des systèmes d'information ou réseaux informatique et télécommunication avec une ancienneté d'au moins 10 ans) = 2 pts - Diplôme non valide = 00 pt ○ Expert Technique : Titulaire d'un diplôme minimum BAC+5 en informatique et ayant au moins dix (10) ans d'expérience en de développement et/ou Intégration de solutions informatiques (2 points) : - Diplôme valide (BAC+5 en informatique avec une ancienneté d'au moins 10 ans) = 2 pts - Diplôme non valide = 00 pt ○ Développeur Back-end : Titulaire d'un diplôme minimum BAC+5 en informatique et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en	

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		développement Back-end (1,5 points) : - Diplôme valide (BAC+5 en informatique avec une ancienneté d'au moins 5 ans) = 1,5 pts - Diplôme non valide = 00 pt ○ <u>Développeur Front-end (low code/no code) :</u> Titulaire d'un diplôme minimum BAC+5 en informatique et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en développement Front-end (low code/no code) (1,5 points) : - Diplôme valide (BAC+5 en informatique avec une ancienneté d'au moins 5 ans) = 1,5 pts - Diplôme non valide = 00 pt ○ <u>Business analyst ou ingénieur de conception fonctionnelle :</u> Titulaire d'un diplôme minimum BAC+5 en informatique et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en tant que Business analyst, assistant maîtrise d'ouvrage ou tant que Product Owner (1 point) :	

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		- Diplôme valide (BAC+5 en informatique avec une ancienneté d'au moins 5 ans) = 1 pt - Diplôme non valide = 00 pt ○ <u>Graphiste Web (UI/UX Designer)</u> : Titulaire d'un diplôme minimum BAC+3 en design numérique ou graphisme ou communication visuelle et ayant au moins deux (02) ans d'expérience dans l'élaboration de chartes graphiques pour des sites web (1 point) : - Diplôme valide (BAC+5 en design numérique ou graphisme ou communication visuelle avec une ancienneté d'au moins 2 ans) = 1 pt - Diplôme non valide = 00 pt	
TOTAL	[100]		

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) points.
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

✓

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDCB sis au 1^{er} Étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou, Courriel : prmp.cdcb@cdcb.bj
Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 min et 14 heures à 17 heures 30 min, heures locales (GMT+1).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du Mercredi 25 Juin 2025. Le dossier de présélection en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDC Bénin sis au 1^{er} Étage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou, Courriel : prmp.cdcb@cdcb.bj, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 min et 14 heures à 17 heures 30 min, heures locales (GMT+1). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF le tout dans une enveloppe unique portant la mention ci-après : « AMI 005/CDCB/DG/PRMP/2025 du 24/06/..... 2025 relatif à la conception et mise en œuvre d'une solution de gestion des consignations et déconsignations au profit de la CDC Bénin » à l'adresse ci-après Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) ; Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis au 1^{er} Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; au plus tard le lundi 07 Juillet.....2025 à 10 heures précises, heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

Les manifestations d'intérêt (version physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présent à l'adresse ci-après après : **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) ; Salle de réunion sise au 1^{er} Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, le**
Lundi 07 Juillet 2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou le *24/06/* 2025

BON A LANCER

La Personne Responsable des Marchés Publics,

[Signature]
Herbert Emmanuel VIEYRA



I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

BON A LANCER

Monsieur le [indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure
déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

¹Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation